



AVIS PUBLIC

Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation pour l'année 2018

(3^e année du rôle triennal 2016-2017-2018)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le sommaire du rôle d'évaluation de la Ville de L'Île-Perrot pour le troisième exercice financier du rôle triennal 2016-2017-2018, débutant le 1^{er} janvier 2018, tel que préparé par Les estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés inc., a été déposé au bureau de la soussignée le 13 septembre 2017.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau à l'hôtel de ville au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1), avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1) ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée ou envoyée par courrier recommandé à l'adresse suivante :

Direction du Service de la trésorerie
Ville de L'Île-Perrot
110, boulevard Perrot
L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 648 de la Ville de L'Île-Perrot et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Le présent avis peut être consulté au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, aux heures normales d'ouverture ainsi que sur le site Web à www.ile-perrot.qc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce 14 septembre 2017.

(Signé) Lucie Coallier

Lucie Coallier, OMA
Greffière